



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

FR7200684

APPELLATION DU SITE

Marais de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7200684

1.3 Appellation du site

Marais de Braud-et-Saint-Louis et de Saint-Ciers-sur-Gironde

1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

26/11/2019

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
Adresse :	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	31/07/2003
pSIC : Dernière évolution :	15/12/2022
SIC : Première publication au JO UE :	07/12/2004
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	02/02/2024
ZSC : Premier arrêté :	22/12/2014
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	22/12/2014
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030001483

Explication(s) :

Mise à jour des superficies des HIC sur la base du Docob.

La superficie mentionnée est celle de désignation initiale du site (4934 ha), dans

l'attente que la
reconsultation
soit achevée
pour mettre à
jour le volet
surface du site
en accord avec
le périmètre
final qui sera
validé à l'issue
de la
concertation en
17 et de la
reconsultation
prévues en
2021.

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :-0.51615°

Latitude :45.25623°

2.2 Superficie

10863 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR61	72	Aquitaine
FR53	54	Poitou-Charentes

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
17	Charente-Maritime	30
33	Gironde	70

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
33006	ANGLADE	Oui
33047	BERSON	Oui

17052	BOISREDON	Oui
33073	BRAUD-ET-SAINT-LOUIS	Oui
33089	CAMPUGNAN	Oui
33100	CARS	Oui
33101	CARTELEGUE	Oui
17081	CHAMOUILLAC	Oui
17099	CHEPNIERS	Oui
17118	CORIGNAC	Oui
17129	COURPIGNAC	Oui
17130	COUX	Oui
33151	DONNEZAC	Oui
33159	ETAULIERS	Oui
33161	EYRANS	Oui
33184	GENERAC	Oui
17199	JUSSAS	Oui
33280	MAZION	Oui
17236	MIRAMBEAU	Oui
17240	MONTENDRE	Oui
17243	MONTLIEU-LA-GARDE	Oui
33326	PLEINE-SELVE	Oui
33351	REIGNAC	Oui
17305	ROUFFIGNAC	Oui
33370	SAINT-ANDRONY	Oui
33374	SAINT-AUBIN-DE-BLAYE	Oui
33382	SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE	Oui
33389	SAINT-CIERS-SUR-GIRONDE	Oui
33416	SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES	Oui
33456	SAINT-PALAIS	Oui
33458	SAINT-PAUL	Oui
33473	SAINT-SAVIN	Oui
17417	SALIGNAC-DE-MIRAMBEAU	Oui
33502	SAUGON	Oui
17430	SOUBRAN	Oui
17432	SOUMERAS	Oui
33380	VAL DE LIVEPNE	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
3110 <i>Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (Littorelletalia uniflorae)</i>			2.37		P	C	C	C	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>			0.2		P	C	C	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>			0.99		P	C	C	C	C
4020 <i>Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix</i>	X		1.4		P	C	C	B	C
4030 <i>Landes sèches européennes</i>			143.39		P	C	C	B	C
6410 <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			0.07		P	C	C	B	C
6430 <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			8.79		P	C	C	C	C
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			469.5		P	C	C	B	C
91E0 <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X		831.42		P	A	C	B	B

9190 Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>			4.04		P	C	C	C	C
---	--	--	------	--	---	---	---	---	---

Liste des habitats élémentaires

Types d'habitats inscrits à l'annexe I		Évaluation du site
Code habitat générique	Superficie couverte [en ha]	A B C
		Conservation
3110-1 <i>Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitiaire à collinéenne des régions atlantiques, des Littorelletea uniflorae</i>	2.37	C
3150-1 <i>Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée avec ou sans feuilles flottantes</i>	0.99	C
4020-1 <i>Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles</i>	1.4	B
4030-7 <i>Landes atlantiques subsèches</i>	11.39	B
6410-6 <i>Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques</i>	0.07	B
6430-1 <i>Mégaphorbiaies mésotrophes collinéennes</i>		C
6430-4 <i>Mégaphorbiaies eutrophes des eaux douces</i>		C
91E0-11 <i>Aulnaies à hautes herbes</i>		B
91E0-8 <i>Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux</i>		B
9190-1 <i>Chênaies pédonculées à Molinie bleue</i>	4.04	C

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de

la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site					Évaluation du site							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C			
						Min	Max					C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	Coenagrion mercuriale			p			i	P	DD	C	C	C	C			
I	1060	Lycaena dispar			p			i	P	DD	C	C	C	C			
I	1065	Euphydryas aurinia			p			i	P	DD	C	C	C	C			
I	1071	Coenonympha oedippus			p			i	P	DD	C	C	C	C			
I	1083	Lucanus cervus			p			i	P	DD	C	B	C	B			
I	1088	Cerambyx cerdo			p			i	P	DD	C	B	C	B			
F	1095	Petromyzon marinus			p			i	P	DD	C	B	C	B			
F	1096	Lampetra planeri			p			i	P	DD	C	B	C	C			
F	1099	Lampetra fluviatilis			p			i	P	DD	C	B	C	B			
F	1163	Cottus gobio		X	p			i	P		C	A	C	B			
R	1220	Emys orbicularis			p	1	1	i		M	C	C	C	C			
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum			p			i	P	DD	C	A	C	B			
M	1355	Lutra lutra			p			i	P	DD	C	B	C	B			
M	1356	Mustela lutreola			p			i	P	DD	C	B	C	B			
P	1607	Angelica heterocarpa			p			i	V	G	D						
F	5315	Cottus perifretum			p			i	P	P	C	A	C	B			

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les

champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site			Motivation								
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories					
					Min	Max			C	R	V	P	IV	V	A	B
A		Triturus marmoratus							X					X		X
A		Alytes obstetricans							X					X		
A		Pelodytes punctatus												X		
A		Hyla meridionalis							X					X		
A		Rana dalmatina							X					X		
A		Epidalea calamita							X					X		
A		Bufo spinosus												X		
B		Streptopelia turtur			50	69	cmiales	C			X			X		
F		Anguilla anguilla					i	P			X			X		
I		Sepiana sepium					i	P							X	
I		Microrhagus pyrenaicus					i	P							X	
I		Synanthedon spheciformis														
I		Protarchanara brevilinea						P							X	
M		Myotis daubentonii							X					X		
P		Fritillaria meleagris					i	P							X	
P		Glyceria maxima					i	P							X	
P		Gratiola officinalis					i	P							X	
P		Lathyrus palustris					i	P							X	
P		Leucojum aestivum					i	P							X	
P		Myosurus minimus														
P		Ranunculus ophioglossifolius					i	P							X	

P		Thalictrum flavum						i	P							X	
---	--	-----------------------------------	--	--	--	--	--	---	---	--	--	--	--	--	--	---	--

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d’oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d’introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l’espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n’est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l’abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l’espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d’habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	0%
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	7%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	36%
N15 : Autres terres arables	18%
N16 : Forêts caducifoliées	21%

N17 : Forêts de résineux	6%
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	3%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	2%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Vaste marais et cours d'eau tributaires situés en zone alluviale

Agriculture intensive en amont et en bordure du secteur

4.2 Qualité et importance

Vaste ensemble de prairies et marais inondables en bordure d'estuaire

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
L	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	J02.06	Captages des eaux de surface		I
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

H	A04	Pâturage		I
H	F03.01	Chasse		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
L	B	Sylviculture et opérations forestières		I
M	A11	Autres activités agricoles		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
13	Terrain acquis par un département	1%
52	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA	3%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Communauté de Communes de l'Estuaire

Adresse : 38 avenue de la République
33820 Braud et Saint-Louis

Courriel : natura2000@cc-estuaire.fr

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : FR7200684_FR7212014
		Lien : https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/_Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200684_DOCOB.zip
		Non, mais un plan de gestion est en préparation.
		Non

6.3 Mesures de conservation

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails :